

Compte-rendu du 1^{er} conseil des écoles 17h45-21h00 le 02/11/2015

Présents :**- Communes :**

- **La Grande Verrière** : Mme Barnay
- **St Léger sous Beuvray** : Mme Ducreux
- **St Prix en Morvan** : Mme Simonnot Sandrine, Mme Berrot
- **Monthelon** : Mr Couplied, Mr Rousseau
- **Glux en Glenne** : Mme Alévêque

- Représentants de Parents d'Elèves : Mme Koenig, Mme Guillon, Mme D'Agvano, Mr Rousseau, Mme Ménager, Mme Cattenoz

- Equipe enseignante :

- **La Grande-Verrière** : Mme Commun (CP-CE1), Mme Bonsembiante-Vailloud (TPS-PS-MS-GS)
- **Monthelon** : Mr Mathias Carlier (CE2-CM1-CM2)
- **Saint-Léger sous Beuvray** : Mme Pessin (TPS PS MS GS), Mme Viano (CE2-CM1-CM2)

-DDEN : Mme Clochet, Mr Chevreau

Excusés :

Mme Duchassin (représentante de parents d'élèves), Mme Gaudiot (DDEN), Me Simonnot (1ere adjointe à la commune La Grande Verrière), Mr Nevers (représentant CCGAM), CCBVA

a- Parents élus :

Les représentants de parents élus le 9 octobre 2015 sont :

Mmes Cattenoz Julie, Duchassin Laëtitia, D'Agvano Julie, Koenig Aline, Guillon Maryse, Létandard Sophie, Ménager Chantal et Mr Rousseau Frédéric

b- Rentrée et vie des classes :

Ecole de La Grande-Verrière		Ecole de Monthelon	Ecole de St Léger	
Maternelles	CP-CE1	CE2-CM1-CM2	Maternelles	CE2-CM1-CM2
23	22	19	20	18
45		19	38	
Total R.P.I : 102				

c- Règlement intérieur

Lecture du règlement intérieur. Des modifications sont apportées concernant les articles 5 et 8. Celui-ci est ensuite approuvé à l'unanimité.

d-APC :

Cette année les APC se déroulent les mardis et jeudis soir en parallèle des TAP.

Les enfants sont encadrés par leur enseignante ou une autre enseignante de l'école.

Elle s'adresse à des enfants qui rencontrent des difficultés passagères ou plus durables, elle permet aussi la mise en place de projets particuliers. Cette aide peut donc être ponctuelle ou plus soutenue,

selon les besoins. Il s'agit d'une proposition faite que les familles sont en droit d'accepter ou de refuser. Les familles seront averties par un courrier.

Pour la première période, 28 élèves ont été pris en charge par les enseignantes lors des APC que ce soit pour de l'aide personnalisée ou pour des projets. Ils sont 32 en seconde période.

e- Projets / Sorties pour l'année 2015-2016

Le thème annuel commun aux classes du RPI est le respect de son patrimoine

<i>Ecole de La Grande-Verrière</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Découverte des monuments d'Autun -Projet théâtre : représentations, visite du théâtre -Fête de la science la semaine du 8 octobre
<i>Maternelles Verrière</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Opération Nettoyons la nature le 25 septembre -Rencontre sportive avec la classe de maternelle de StL et des écoles du secteur d'Etang sur Arroux le vendredi 8 avril -Portes ouvertes en décembre
<i>CP-CE1</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Piscine -Rencontre sportive cycle 3 course longue au mois de mai -Projet dix mots dix mois : concours littéraire organisé à l'échelle nationale sur le thème de la francophonie
<i>Ecole de Saint-Léger</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Opération Nettoyons la nature annulée faute de parents volontaires -Intervention de Mme Renaud, ambassadrice du tri de La communauté de communes d'Etang le 25 septembre -Fête de la science la semaine du 8 octobre -Journée du goût à la maison du Beuvray avec Anne Flouest : Travail sur l'évolution de la nourriture depuis la préhistoire le 13 octobre -Les deux classes ont assisté à une représentation théâtrale « Coloriage » offerte par la CCBVA. -Projet avec la Maison du Patrimoine Oral d'Anost -Sorties à la bibliothèque du village -Participation à « Ecole et Cinéma »
<i>Maternelle Saint-Léger</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Accueil d'un stagiaire Bac Pro Sapat du 2 au 13 novembre -Participation à la Quinzaine de l'école maternelle du 16 au 27 novembre -Visite de la caserne des Sapeurs Pompiers d'Autun le 12 novembre 2015 -Rencontre sportive avec la classe de maternelle de La Grande-Verrière et des écoles du secteur d'Etang sur Arroux le vendredi 8 avril 2016 -Portes ouvertes avant chaque vacances
<i>CE2-CM1-CM2 Saint-Léger</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Rencontre sportive cycle 3 course longue au mois de mai -Piscine -Concours du petit journal du patrimoine (thème : Métiers et Savoir-faire) -Sortie au théâtre d'Autun -Correspondance avec les Etats-Unis et Mâcon
<i>CE2-CM1-CM2 Monthelon</i>	<ul style="list-style-type: none"> -Projet d'échange avec « Les amis de Monthelon » autour des Arts Visuels et de rencontres intergénérationnelles en novembre et en décembre autour de différents thèmes -Rencontre sportive cycle 3 course longue au mois de mai -Piscine

f- Manifestations du RPI prévues pour 2015-2016

Cette année, 4 manifestations auront lieu :

* Le **marché de Noël** se déroulera vendredi 11 décembre à LGV à 18h

***Rencontre de Noël** de tous les élèves du RPI le jeudi 17 décembre à la salle des fêtes de Saint-Léger sous Beuvray pour un spectacle de la compagnie « Jarnicoton » offert par les coopératives.

***Nouveauté ! Un carnaval** aura lieu à Monthelon le vendredi 12 février 2016. Celui-ci a été proposé lors d'une réunion organisée par l'association de parents d'élèves « Les Petites Canailles » le 6 octobre dernier ; les parents ayant répondu à l'invitation ont évoqué leur envie de voir se dérouler à Monthelon une manifestation fédératrice et conviviale, d'où la création de ce Premier Carnaval du RPI.

* La **kermesse** se déroulera au mois de juin. La date reste à définir en fonction de la disponibilité des salles.

*La **foire aux marrons** s'est quant à elle déroulée le dimanche 25 octobre : merci aux bénévoles présents et à l'association « Les Petites Canailles » pour l'organisation du repas.

g- Travaux / Aménagements dans les écoles

	<i>Travaux effectués</i>	<i>Nouvelles demandes</i>	<i>Demandes déjà effectuées et toujours en attente</i>
Monthelon	-Interphone -Néon au-dessus des tableaux des CE2		
Saint-Léger sous Beuvray	-Peinture vers le lavabo des toilettes -Réfrigérateur changé -Joint entre le plan de travail et l'évier de la cuisine -Isolation extérieure de trois murs de l'école -Changement des éclairages tableaux des deux classes -Porte manteaux changés -Range vélos créé (reste à définir son emplacement définitif) -travaux de voiries engagés devant l'école	Rénovation de l'accès extérieur au dortoir	Connexion internet Aménagement de la cour (bac à sable, bancs, tables...) : pelouse, goudron et sable prévus.
La Grande-Verrière	-Fils affichages sous le préau -Installation d'un bac à sable fermé -peinture du tracé de la cour -rangement EPS dans les anciennes toilettes extérieures -Toiture entièrement rénovée -Mur de la fresque extérieure nettoyé mais la demande de l'équipe enseignante de la Grande Verrière d'y réaliser de		-Réparation ou changement des portes de l'armoire (classe CP-CE1) -Installer une barre pour bloquer la seconde grille d'évacuation d'eau dans la cour -Bandes anti-pince doigts préau et classe C2 (la question de la sécurité des élèves est largement soulignée)

	<i>Travaux effectués</i>	<i>Nouvelles demandes</i>	<i>Demandes déjà effectuées et toujours en attente</i>
	<p>nouvelles peintures avec les élèves a été rejetée par le Conseil Municipal.</p> <p>-La Commune de La Grande Verrière souligne également la réalisation de la peinture de la pièce annexe à la classe de C2 et celle du mur de la garderie alors que ces travaux incombaient à la CCGAM.</p>		

Une liste exhaustive avec priorisation des travaux CCGAM est demandée aux enseignants de Monthelon et La Grande Verrière par les Communes pour transmission à la CCGAM afin d'étudier les différents dossiers travaux.

h- Coopérative

Report de coopérative:

- Monthelon /La Grande Verrière : 3206.45 euros au 10 octobre 2015
- Saint-Léger sous Beuvray : 1388.96 euros au 17 octobre 2015. Merci à l'association de parents d'élèves « Les Petites Canailles » de leur accord au sujet des demandes de subventions pour l'achat de deux tablettes numériques et du transport de la sortie à la Maison du Beuvray.

Un récapitulatif des différentes associations de parents d'élèves existantes ainsi que du fonctionnement des coopératives scolaires sera fait pour les Communes par Me Pessin.

i-Organisation du temps de cantine à La Grande-Verrière :

Présentation de l'organisation par Mme Bonsembiante-Vailloud, Directrice de l'école de La Grande Verrière :

Jusqu'au mois d'octobre 2015 la cantine se situait dans la pièce au-dessus des classes. En raison de problèmes de sécurité et de capacité d'accueil, le restaurant scolaire est transféré à la salle des fêtes pour une période d'essai de novembre à décembre 2015, en accord avec la CCGAM et la commune.

Les enfants s'y rendent à pied (environ 10min), la municipalité les a équipés de poncho en cas de pluie ; 4 personnes sont prévues pour l'encadrement (elles disposent de la liste des élèves et de leur fiche de renseignements), l'ensemble des enfants mangent au même service dans un espace adapté. A la fin du repas, les enfants retournent à l'école pour un petit temps de récréation.

Suite à la question d'un parent, il est précisé qu'aucun transport motorisé n'est prévu.

La mise en place de ce nouveau site a permis le transfert des locaux de la garderie à l'étage de l'ancienne cantine, redonnant au dortoir son rôle premier et facilitant la gestion du matériel.

Le temps d'observation de ce nouveau dispositif va durer près de 2 mois ; les conclusions seront tirées à la fin de cette période.

Le Conseil d'Ecole regrette vivement l'absence de Monsieur Nevers, représentant de la CCGAM pour traiter ce point mais aussi répondre à d'autres questions concernant directement les compétences de la CCGAM.

La mise en place d'un règlement pour les différents temps périscolaires est demandée.

Des parents d'élèves soulèvent le sujet de la distribution de bonbons sur le temps de cantine à La Grande Verrière. La remarque sera transmise aux responsables de la CCGAM.

j-Prévisions d'effectifs

La question des effectifs pour la rentrée 2016 est soulevée.

A ce jour, nous pouvons indiquer que nous avons recensé 107 élèves scolarisables dont 9 TPS pour l'année scolaire 2016-2017, ce qui montre une légère baisse des effectifs par rapport à cette année (les TPS sont comptabilisés mais ne seront probablement pas tous scolarisés).

La problématique de la possible fermeture de classe sur le RPI est soulevée ; les communes sont conscientes du danger et cherchent activement des solutions pour éviter que cela ne se produise.

Dans l'attente d'informations supplémentaires, l'équipe enseignante présente une répartition à 5 classes pour l'année scolaire 2016-2017, tout en respectant la convention signée entre les différentes communes lors de la création du RPI.

Répartition	Ecole St Léger C1 TPS PS MS GS	Ecole La Grande Verrière C2 CP CE1	Ecole Monthelon C3 CE2 CM1 CM2
5 classes	25	22	17
avec convention	Ecole St Léger C3 CE2 CM1 CM2	Ecole La Grande Verrière C1 TPS PS MS	
	18	25	

Domicile	St Léger/St Prix/ Glux	LGV	Monthelon
TPS	2	4	3
PS	5	6	1
MS	6	9	2
GS	5	7	0
CP	4	6	4
CE1	4	2	2
CE2	4	3	6
CM1	5	5	4
CM2	4	2	2

Nb : 2 enfants de La Celle seraient scolarisés à St Léger

Des répartitions à 4 classes sont également envisagées par l'équipe enseignante.

La séance est levée à 21h00.

Pour le conseil d'école,
Mme Pessin
Directrice de l'école de St Léger sous Beuvray